



# HALLE BARDE

octobre 2018

Directeur de la publication : Emmanuel Duprat

Rédacteur en chef : Jean-François Frier

Comité éditorial : Emmanuel Duprat, Jacques Chavonnet, Claude Philippe, Jean-François Frier

Siège social : 27 rue de la Ferronnerie, 75001 Paris

## SOMMAIRE

**P. 1 :** Traversée du jardin Nelson Mandela : l'utile et l'agréable préservés

**P. 2 :** Et pendant ce temps, la Fontaine des Innocents continue de se dégrader

**P. 3 :** Bel ouvrage, dur métier / Insécurité : une situation préoccupante qui se dégrade / Gavroche

**P. 4 :** Nous sommes tous des piétons !

## L'ÉVÉNEMENT : 6ÈME VIDE-GRENIERS DES INNOCENTS

Place Joachim du Bellay, réservé aux seuls habitants domiciliés dans les 4 premiers arrondissements de Paris  
**samedi 27 octobre 2018 de 8h30 à 18h30.**

**Inscriptions le vendredi 19 octobre** de 17h à 20h, place Joachim du Bellay, sous les arcades, entre la boutique Boulonier

et le restaurant Pizza Hut.

Prix des stands de 2,50 mètres sur 1 mètre 15 €, 12 € pour les membres de l'association ADRAQH.

Pour l'inscription, se munir d'une photocopie de sa **carte d'identité** (recto/verso) ou de son passeport ainsi que d'une copie d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois. **Aucune inscription possible sans ces documents.**



## TRAVERSÉE DU JARDIN NELSON MANDELA : L'UTILE ET L'AGRÉABLE PRÉSERVÉS

L'ADRAQH s'est de longue date mobilisée pour **préserv**er la **traversée piétonne nord-sud du jardin** des Halles – aujourd'hui Nelson Mandela – entre les rues des Prouvaires et Rambuteau.

**La traversée joint l'utile à l'agréable.** Trait d'union entre deux axes structurants des Halles (Prouvaires, Rambuteau) ainsi que le nord et le sud du quartier, elle offre une perspective sur le transept sud rénové de l'église Saint Eustache. Sa fonction est encore renforcée depuis que la paroisse a transformé ce transept en accès principal à l'édifice religieux.

En 2016, l'ADRAQH avait été à l'origine d'un vœu adopté par le Conseil de quartier des Halles puis le Conseil du 1er arrondissement qui a permis de requalifier la traversée et de préserver durablement son caractère piéton traversant.

Aujourd'hui, la traversée reste appréciée au point que certains riverains et usagers l'empruntent sans attendre la fin des travaux sur sa portion sud !

Emmanuel Duprat

## ET PENDANT CE TEMPS, LA FONTAINE DES INNOCENTS CONTINUE DE SE DÉGRADER

C'est l'un des projets les plus anciennement soutenu par l'ADRAQH qui en a saisi le conseil de quartier **dès 2013**.

Le Conseil de quartier des Halles (CDQH) a obtenu la mise à jour et le chiffrage par Alain Charles Perrot, architecte en chef des monuments historiques, du coût de la **rénovation de la fontaine des Innocents**, bijou de la Renaissance portant 4 sculptures de cariatides de la main du sculpteur Jean Goujon. Le chiffrage de 3,5 millions d'euros de 2007 a été porté à 4 millions d'euros. Le vœu adopté à l'unanimité par le CDQH le 16 avril 2013 a été relayé par le Conseil du 1er arrondissement le 27 mai 2013.

Le CDQH a alors désigné un de ses membres pour rencontrer le 22 novembre 2013 Madame Danièle Pourtaud, directrice du patrimoine. Elle a conséquemment fait connaître son soutien au projet (sa lettre CMG/SL - 1452 du 15 janvier 2014).

Le Conseil de quartier, puis le conseil d'arrondissement en sa séance du 3 novembre 2014, ont alors réitéré leur voeu en faveur d'une rénovation de la fontaine pour un budget de 4 millions d'euros par recours au mécénat, au financement participatif et aux ressources publicitaires.

Le 18 novembre 2014 Jean-François Legaret a personnellement défendu ce voeu en séance publique et obtenu son **adoption à l'unanimité du Conseil de Paris**. Le Conseil a cependant préféré recourir à un financement sur budget de la Ville.

Le principe de l'inscription de 4 millions d'euros en autorisations de programme a donc été retenu dès 2014 dans le cadre du budget 2015 pour la restauration de la Fontaine des Innocents. Fin 2014 la Direction du patrimoine et de l'architecture inscrivait bien en effet 4 millions d'euros d'investissements localisés dans le cadre du budget 2015 pour la restauration et la modernisation de la fontaine des Innocents (= restauration à l'identique des façades et des sculptures + modernisation des installations techniques).

**En septembre 2018, toutefois, la Ville de Paris n'avait toujours pu mobiliser les crédits nécessaires au financement des études préalables et des travaux.**

Madame Hidalgo nous a indiqué le 19 mai 2018 en marge de l'inauguration du jardin des Halles qu'elle privilégiait aujourd'hui les solutions de financement initialement proposées par le CDQH et le Conseil d'arrondissement du premier arrondissement. Il n'est donc pas nécessaire de revenir au vote auprès de ces instances. Il sera toutefois sans doute nécessaire d'obtenir un nouveau vote du Conseil de Paris.

Madame la Maire a précisé qu'elle affecterait 1 million d'euros à cette opération sur un fonds réservé à l'appui au mécénat pour la rénovation du patrimoine. Elle est également en faveur d'une saisine du Ministère de la culture pour que celui ci présente au Ministère des finances une demande permettant aux mécènes de bénéficier des avantages fiscaux liés à ces opérations.

**En conclusion : approuvé pourtant depuis 5 ans, le projet de rénovation n'a pas progressé. Au contraire, la dégradation du monument s'accélère.**

Il n'est désormais plus alimenté en eau, en revanche l'eau de pluie croupit dans les bassins qui se remplissent d'immondices. Le monument désormais régulièrement escaladé par des groupes de jeunes se couvre de graffitis, plusieurs blocs de marbre du pourtour de la fontaine sont descellés.

**L'ADRAQH et le CDQH relancent le projet et appellent à un financement par recours à la publicité et au mécénat.** L'ADRAQH a identifié une possibilité de financement publicitaire à hauteur de 1 million d'euros en sus du million que Mme Hidalgo se propose d'affecter à l'opération sur fonds d'appui au mécénat.

**Nous comptons sur votre soutien !**

Jean-François Frier



## BEL OUVRAGE, DUR MÉTIER

Maintenant que les chantiers de la Canopée et de la sortie RER Marguerite de Navarre s'achèvent, ceux de **la rénovation des voiries** avoisinantes débutent.

Les compagnons paveurs sont à l'oeuvre et déploient leurs trésors. Nos rues piétonnes seront en effet pavées de granit et de porphyre rouge, une belle pierre volcanique utilisée dès l'antiquité qu'on pose "à la brésilienne", comme rue Montorgueil, ou en rosace comme rue Saint Denis.

Manu et Christophe ont réalisé en 2 semaines les 350 m<sup>2</sup> des alignements en rosace de la chaussée de la rue des Halles à hauteur de la Place Marguerite de Navarre. Nous les avons rencontrés pour vous.

Leur travail très méticuleux et nécessitant un grand savoir-faire

- au minimum 5 ans d'apprentissage - est précédé de plusieurs étapes. Il faut d'abord faire les fondations d'une profondeur de 40 à 50 cm, sur lesquelles on dépose une couche de sable de 4 cm qui accueillera les pavés. On dame la chaussée, on répand des gravillons entre les joints et on fixe l'ensemble avec un enrobé liquide.

Ils sont fiers bien sûr d'un métier qui leur attire les félicitations des passants et leur donne la satisfaction d'un bel ouvrage qui leur survivra. Mais c'est aussi un dur métier qui expose aux intempéries et use le corps à force de porter des charges et de travailler constamment à hauteur du sol. A 60 ans on a parfois même du mal à mettre ses chaussures confie Manu et le compte pénibilité ne remédie pas aux fatigues accumulées. Il envie le statut des agents actifs de la RATP qui peuvent prendre leur retraite entre 50 et 57 ans ...

Jean-François Frier



## INSÉCURITÉ : UNE SITUATION PRÉOCCUPANTE QUI SE DÉGRADE

L'ADRAQH a reçu de très nombreux témoignages de riverains et commerçants sur les nuisances sonores, les incivilités, la mendicité agressive, les vols, les agressions, les insultes diverses dont habitants et touristes sont l'objet de la part de bandes hostiles dans tout le quartier des Halles, rues, Canopée et jardin Mandela.

Les longues années du chantier des Halles rendant l'espace fermé nous avaient épargnées ces **maux bien connus dans les années 80 et 90**.

La réouverture du centre commercial et du jardin ont vus parallèlement une augmentation de la **délinquance**.

Depuis le début de l'été **nous nous sommes mobilisés pour alerter les élus et pouvoirs publics**.

Notre compétence reste limitée à ce rôle de lanceur d'alerte.

Nous accordons toute notre confiance à la Police Nationale pour résoudre cette situation certainement complexe.

L'ADRAQH ne manquera pas de vous informer des évolutions du quartier dans ce domaine en particulier.

### GAVROCHE - ANECDOTES HISTORIQUES ET RIGOLOTES

Au moment du siège de Paris les rats furent élevés au rang de comestibles.

Il en coûtait entre 1 et 2 francs par spécimen. C'est de là que viendrait l'expression rat goût de mouton. Certains les mangeaient en hachis parmentier (hachis parmentras à l'époque) ou en ratatouille.

Il n'était pas rare à l'époque de lire sur des éventaires des quatrains de ce style :  
"L'héroïque Paris brave les Prussiens  
Il ne sera jamais vaincu par la famine  
Quand il aura mangé la race chevaline  
Il mangera ses rats et ses chats et ses chiens"

Bon appétit !!!!

## NOUS SOMMES TOUS DES PIÉTONS !

On parle tous les jours à Paris de circulation automobile, de pistes cyclables, d'Autolib, de Vélib ... mais rarement de **la condition actuelle du piéton parisien** (sauf en cas d'accident !) et de ses vicissitudes journalières sans cesse, croissantes.

Or, sa population n'est-elle pas la plus nombreuse et souvent la plus fragile (enfants, femmes enceintes, personnes âgées et / ou handicapées, ou même touristes désorientés ...) et ne devrait-elle pas faire l'objet des premières préoccupations de notre municipalité ?

Non seulement il n'en est rien, mais **la situation se détériore** encore plus avec l'apparition des trottinettes électriques et de Vélib's "sauvages".

Le respect du piéton (principe moral et / ou obligation légale) largement appliqué dans de nombreuses capitales, est de plus en plus absent de nos rues.

Non seulement **le piéton parisien est souvent en danger en traversant la rue**, y compris sur un passage protégé par un feu rouge que franchissent allègrement de nombreux cyclistes souvent lancés, mais, **et c'est pire, sur le trottoir même** où vélos et motos circulent en toute illégalité et impunité. Certains justifient leur présence pour aller se garer, là encore le plus souvent en toute illégalité, réduisant la surface des trottoirs en augmentant leur encombrement et diminuant le passage pour poussettes, chaises roulantes ...

D'autres vélos et motos n'hésitent pas à utiliser le trottoir pour remonter à contre-sens interdit (voir par exemple dans notre quartier, le Bd de Sébastopol ... !).



A tous ces problèmes vient s'ajouter **la détérioration des trottoirs et chaussées** de notre "Quartier piéton des Halles" et de toute la zone en travaux depuis plus de 8 ans dans le cadre de l'opération "Réaménagement des Halles-(Canopée-Jardin Mandela-Voirie)".

Il faut dire que depuis le début des travaux, ce "Quartier piéton des Halles" n'a de "piéton" que le nom : dès le départ dépourvu de trottoir, le piéton ne peut circuler que dans les rues, à condition qu'elles soient sécurisées suivant des règles strictes d'entrée des véhicules dans la zone, de leur déplacement et leur stationnement. Depuis le début des travaux ce n'est plus le cas.

Dès le début des travaux, il a été logiquement décidé que la voirie serait réalisée au terme des ouvrages. Il faut se souvenir que cette voirie était majoritairement couverte de pavés et de dalles, qui, au fil des ans, notamment sous le passage de poids lourds et d'engins de chantier, se sont descellés et brisés (dalles). Ceci s'est traduit par des **excavations qui ont créé de nombreux accidents** corporels qui perdurent.

L'absence d'effectifs de police (nationale et / ou municipale) ne permet pas à ce jour de verbaliser ces incivilités qui se développent dans un Paris où les travaux / chantiers n'ont jamais été aussi nombreux et les problèmes créés aussi pénalisants, en particulier pour les piétons les plus fragiles, mais toujours en première ligne.

**Pour conclure, le piéton étant l'utilisateur le plus vulnérable de l'espace public, nous considérons qu'il doit être le plus protégé et que cette protection nécessite désormais l'élaboration d'un véritable "code de la rue" pour mieux la partager.**

”

Le piéton étant l'utilisateur le plus vulnérable de l'espace public, nous considérons qu'il doit être le plus protégé et que cette protection nécessite désormais l'élaboration d'un véritable "code de la rue" pour mieux la partager.

Jacques Chavonnet